

# Jet Classic

2011

## La Concentration Nationale de Jet ski

### DECHARGE DE RESPONSABILITE A LIRE ATTENTIVEMENT, PARAPHER ET A SIGNER :

Le présent document libère l'association ATLANTIC JET TEAM de toute responsabilité liée à l'utilisation d'un VNM par son propriétaire et/ou par une tiers personne lors de la JET CLASSIC qui se déroule les 23 et 24 avril 2011 sur le site de PLANETE RACING CENTER sis Les Fontenelles, D58 Route d'Apremont, 85300 CHALLANS

Je soussigné(e) atteste et certifie ce qui suit :

Je reconnais être informé(e) des dispositions réglementaires en vigueur, des règles de sécurité et des caractéristiques concernant les activités, et ce, avant d'utiliser le MATERIEL.

Je sais que la pratique du Jet lors de cette manifestation peut être dangereuse ce qui m'expose à de possibles préjudices corporels graves, voire la mort. Conscient(e) des risques qui existent, je souhaite tout de même participer à la JET CLASSIC.

Je sais que l'association ATLANTIC JET TEAM a pris toutes les mesures pour minimiser les risques de préjudices lors de la Jet Classic. Je reconnais que l'association ATLANTIC JET TEAM n'est absolument pas responsable de ce qui pourrait m'arriver lors de ces deux jours Jet classic. En conséquence, moi et ma famille renonçons à engager toute poursuite, action en justice et/ou demande de dédommagement de quelque nature que ce soit contre l'association ATLANTIC JET TEAM et ce, quelles que soient les causes du préjudice voire du décès.

Je m'engage à porter les équipements vestimentaires et de protections obligatoires et à utiliser le VNM conformément aux conditions normales de pilotage.

Je déclare avoir pris connaissance des recommandations d'utilisation et des instructions concernant le VNM et que ce dernier est en parfait état de fonctionnement.

Je déclare n'être sous l'emprise d'aucune substance (alcool, drogue, médicaments,...) pouvant altérer mes facultés physiques et/ou mentales. Je déclare être sain de corps et d'esprit et ne pas présenter de troubles physiques ou mentaux m'empêchant de piloter un VNM. En outre, je déclare n'être atteint(e) d'aucune maladie risquant de s'aggraver par la pratique des différentes activités proposées par l'association ATLANTIC JET TEAM lors de la Jet Classic.

Je reconnais avoir lu et compris l'ensemble de cette décharge de responsabilité et accepte que l'association ATLANTIC JET TEAM n'est en aucun cas responsable de ce qui pourrait m'arriver lors de la JET CLASSIC, même si le préjudice et/ou le décès sont liés à une part de négligence de l'association ATLANTIC JET TEAM ;

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : ....., m'engage à respecter le règlement (au recto) ainsi que toutes les décisions prises par l'association ATLANTIC JET TEAM.

Fait à Challans, le : .....,  
Signature précédée de la mention «Lu et approuvé »

Association ATLANTIC JET TEAM - ( association loi 1901 n° 0085300593 )  
BP 3 - Z.A. du Gatineau 85270 ST HILAIRE DE RIEZ - Tél : 02 51 55 96 91 / Fax : 02 51 55 96 92

#### FICHE PILOTE

Nom ..... Prénom .....  
Adresse ..... domicile .....  
Code Postal ..... Ville .....  
VNM  
Marque ..... Modèle .....  
N° Immatriculation ..... Assurance N° Contrat .....

#### REGLEMENT

Je certifie que mon VNM est en parfait état de fonctionnement

Article 1 : Le port du casque, du gilet de sauvetage et du bracelet coupe circuit est obligatoire.

Article 2 : LA distance de sécurité sur le circuit est de 2 bouées et doit être strictement respectée.

Article 3 : Il est obligatoire de s'arrêter si un pilote est à l'eau ou une machine est en panne.

Article 4 : Il est interdit de piloter les machines en dehors des circuits balisés.

Article 5 : Il est interdit de faire demi-tour et/ou changer de direction.

Article 6 : Il est interdit de piloter sous l'emprise de substances pouvant altérer les facultés mentales et physiques du pilote (alcool, drogues, médicaments puissants...)

Article 7 : Il est interdit de stationner sur les zones d'arrivées et de départs (piétons et véhicules).

Article 8 : Il est interdit de prendre des passagers.

Article 9 Les moniteurs et le personnel sont habilités à sanctionner toute pilote et leurs accompagnateurs contrevenant aux règles de sécurité et de bonne conduite. Ils se réservent le droit d'expulser du circuit et le cas échéant du site celles refusant de s'y conformer. Dans ce cas, le pilote incriminé ne pourra en aucun cas prétendre à un quelconque remboursement.

Article 10: Planète Racing Center se réserve le droit de refuser l'accès au circuit à toute personne dont les facultés intellectuelles lui paraîtraient altérées de façon à ne plus garantir la sécurité des autres usagers ainsi que du public.

IMPORTANT: Les dégâts causés à son VNM par une faute d'utilisation du pilote restent entièrement de sa responsabilité .

SUR LE SITE

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs légaux.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

La baignade est strictement interdite.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et accepte de m'y conformer sans aucune réserve.

Paraphe:



# La Concentration Nationale de Jet ski

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE.....

Tél Filaire : ..... Portable.....

Email : .....

Date de Naissance : ..... Profession.....

### VNM :

TYPE : ..... MARQUE .....

MODELE : .....

ANNEE : ..... N° IMMAT .....

### ASSURANCE :

COMPAGNIE : ..... N° CONTRAT .....

**CATEGORIE :**  Trucks Gentlemen  Stands up Gentlemen  Trucks Vintage  Stands up Vintage  Sport Vintage  
( le pilote peut participer à plusieurs catégories )

### JE REGLE :

MON INSCRIPTION A LA CONCENTRATION : .....X 128 € = .....

MES ACCOMPAGNANTS : .....X 38 € = .....

TOTAL = .....€

Je joins un cheque de ..... € à l'ordre de ATLANTIC JET TEAM correspondant au montant total de mon inscription.

**\*Bulletin d'inscription à envoyer AVANT le 15 avril 2011 ( majoration de 30 % à partir du 1<sup>er</sup> avril ) à :**

Association ATLANTIC JET TEAM  
BP 3 - Z.A. du Gatineau  
85270 ST HILAIRE DE RIEZ

L'inscription est valable à réception de ce bulletin accompagné du règlement. Il constitue une réservation ferme et définitive et est non remboursable ( sauf raison médicale ).

**Impératif : Joindre la décharge avec le bulletin d'inscription.**